

Association Sauvegarde de la Vallée de Saint-Théo
47, Saint-Théo
22150 PLOUGUENAST-LANGAST
Mail : valleesainttheo@gmail.com



Madame la Commissaire

Plouguenast-Langast, le 13/7/2026

Objet : contribution sur noté santé

La santé est notre capital le plus précieux, et il caractérise notre état de bien-être. Pour cette raison nous l'entretiens avec sagesse, rigueur et vigilance que ce soit pour notre alimentation, notre exercice physique et dans toutes les situations de la vie quotidienne.

Comment comprendre alors qu'un tel capital soit bafoué depuis plus de 20 ans par les promoteurs éoliens avec une hauteur des éoliennes multipliée par 3 alors qu'elles sont toujours à 500m des habitations.

Les phénomènes physiques sont constatés et le syndrome éolien est avéré chez les riverains, comme pour les élevages. Au 31/03/25, 10518 éoliennes sont en production et les installations se poursuivent régulièrement. Elles font l'objet de nombreuses contestations où sont souvent mis en avant des aspects sanitaires.

Que ce soit les phénomènes électro magnétiques ou vibratoires, de nombreux liens peuvent se créer avec différentes pathologie sous-jacentes ou accentuer celles déjà existantes.

Le directeur de la Direction Générale de la Santé, a adressé en janvier 2022 quelques éléments de conclusions niant l'effet des éoliennes sur la santé en se retranchant derrière l'avis de l'ANSES de février 2017. Toutefois, une étude est toujours en cours en 2026. Alors pourquoi poursuivre une enquête s'il n'y a pas de lien de causes à effets sur l'être humain ? Va-t-on vers un nouveau scandale sanitaire avec les effets des éoliennes ?

Cordialement

Le Président